

0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2
Tel : 0240350550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Remises d'ordre 2023

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/09/2022
Réuni le : 03/10/2022
Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les conditions de remise d'ordre pour l'année 2023.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

REMISES D'ORDRE 2023 - Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les conditions de remise d'ordre en cas d'absence du service de restauration des élèves au forfait ainsi que sur les montants (3,40€ pour le régime 4 repas et 3,70€ pour le régime 2 repas).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0